

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 07 mars 2017

Ordre du jour :

- CAPCA : Approbation du rapport de la CLECT sur la neutralité fiscale
- Proposition du CDG 07 pour contrat de groupe assurance statutaire : Participation de la commune à la consultation
- Subvention « Passe Muraille » pour festival
- Point sur le camping
- Questions diverses (à faire remonter en mairie avant la séance)

Etaient présents : Mme Estelle ALONZO, M. Gilbert AGERON, Mme Joëlle DE PALMA, Mme Hélène FARHAT, Mme Anne-Laurence MOINS, M. Alain LIGER., M. Marc LECAMPION, M. Jean-Daniel BALAYN, M. Laurent DUMON

Procuration : M. Rémi CAUSSE donne procuration à Alain LIGER

Secrétaire de séance : Alain Liger

Ouverture de la séance à 18 h.

1 – CAPCA : Approbation du rapport de la CLECT sur la neutralité fiscale

Approbation du rapport de la CLECT, tel que présenté par le maire, actant la neutralité fiscale sur tout le territoire de la CAPCA et fixant le montant des attributions de compensation.

2- Proposition du CDG 07 pour contrat de groupe assurance statutaire : Participation de la commune à la consultation

La commune charge le centre de gestion de négocier un nouveau contrat de groupe pour une assurance sur les risques statutaires. Une convention sera proposée pour une durées de 4 ans à effet du 01/01/2018.

La collectivité pourra y souscrire ou non.

3 – Subvention « Passe Muraille » pour festival 2017

Reconduction d'une subvention de 500.00 € pour soutenir le Festival jeune public.

4 – Point sur le camping

Pour 2017, on conserve le fonctionnement des années précédentes dans l'attente de la nouvelle formule. (Régie directe)

Dans le BP 2017 les investissements pour le camping sont budgétisés à hauteur de 8000.00 €.

5- Questions diverses

- **Bas Prally :** arrangement avec M. PITIOU qui est d'accord pour conventionner. Un courrier doit partir et finalisation de la convention à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.